

À Montpellier, le 1<sup>er</sup> mars 2019



## Le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon recrute 2 technicien.nes gardes du littoral

Contrat de travail : CDI à temps plein. Basés à la maison de site des Salines à Villeneuve-lès-Maguelone

### Contexte

Le **Conservatoire d'espaces naturels Languedoc-Roussillon (CEN L-R)** est une association loi 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement et par l'État et la Région au titre de l'article L. 414-11 du code de l'environnement, gestionnaire d'espaces naturels qui contribue à la préservation d'espaces naturels et semi-naturels notamment par des actions de connaissance, de maîtrise foncière et d'usage, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel sur le territoire régional. Le CEN L-R est membre de la Fédération des CEN, réseau de 29 Conservatoires, en France. Il gère près de 14000 ha dans la région dont 370 ha en propriété.

Il agit selon 4 directions :

- l'amélioration et le partage des connaissances sur la biodiversité,
- la préservation et la gestion des espaces naturels à enjeux,
- l'accompagnement et l'émergence de projets de développement durable des territoires,
- l'information, la formation, le transfert de connaissances et de compétences et l'animation de réseau.

L'action du CEN L-R s'appuie sur une équipe de 27 salariés capables d'intervenir à différentes phases des politiques de gestion et de conservation de la biodiversité.

Pour en savoir plus : [www.cenlr.org](http://www.cenlr.org)

Le CEN L-R est cogestionnaire de 7 sites naturels protégés, propriété du Conservatoire du littoral, sur près de 3 000 ha, notamment les sites des Salines de Villeneuve et de l'Etang de Vic avec la Métropole de Montpellier et Sète Agglopolé. A cet effet, pour renforcer l'équipe de gestion, deux postes de technicien(ne) garde du littoral sont à pourvoir, chacun affecté préférentiellement à un des deux sites. Ils pourront être amenés à intervenir sur d'autres sites pendant les périodes de congés ou en renfort des équipes.

### Missions et responsabilités

Placé sous la responsabilité de la directrice et la coordination du responsable de site, le (la) technicien(ne) garde du littoral a pour mission d'assurer la surveillance du site et de participer à la mise en œuvre et au suivi des actions du plan de gestion.

#### Gestion opérationnelle et entretien du site

En lien avec le responsable de site, il participe à la définition du programme annuel d'entretien, d'aménagement et de suivi opérationnel des sites, assure la mise en œuvre et le reporting, contribue à la mise en œuvre des plans de gestion. Il participe à la planification, la conception et la réalisation technique des travaux d'aménagements, d'équipements, de restauration et d'entretien du site (débroussaillage, d'enlèvement des déchets, balisage...). Dans l'exécution en régie des travaux d'entretien, il peut ponctuellement s'appuyer sur l'équipe.

- Met en œuvre les programmes de travaux :

Procède à des consultations simplifiées d'entreprises : rédige les cahiers des charges, analyse les offres, déclenche les bons de commande, contrôle les factures.

Assure le suivi des travaux : rédige les ordres de service, contrôle la conformité au cahier des charges et les délais, participe aux réunions de chantier et diffuse les comptes rendus, procède aux opérations de réception des travaux.

- Prend en charge la gestion hydraulique des sites : Relève les niveaux d'eau et actionne les martellières en fonction des besoins et des usages définis aux plans de gestion, met à jour la base de données des suivis des niveaux.
- Définit et met en œuvre les travaux de restauration des ouvrages hydrauliques et des îlots de nidification.
- Entretien la signalétique d'information et de balisage (panneaux, poteaux, bornes, peinture, bouées...), les équipements de terrain et les ouvrages de mises en défens des milieux fragiles (ganivelles, clôtures, barrières, platelages, observatoire...)
- Réalise des petits travaux de maçonnerie ou de menuiserie,
- Maintien l'ouverture des milieux (débroussaillage, élagage, abatage, faucardage...)
- Participe à l'entretien et à la surveillance des bâtiments, signale les dégradations aux bâtiments et les traduit en interventions ou travaux de maintenance.
- Assure la gestion des stocks de matériaux nécessaires à l'entretien des sites et déclenche les demandes de commandes pour leur renouvellement.
- Garantit l'entretien du matériel (tronçonneuses, débroussailleuses, pelles, râteliers, sécheurs...) et un stock d'avance minimum de pièces détachées pour les réparations (bobines fil, chaînes tronçonneuse, guides, ...). Vérifie régulièrement l'état des véhicules de service affectés sur les sites (niveau d'huile, liquide de refroidissement, gonflage pneus...).
- Suit des chantiers de restauration ou d'entretien réalisés en partenariat avec les collectivités gestionnaires des sites,

### **Surveillance – Police de la nature**

Assure la surveillance et fait respecter la réglementation des sites.

- Effectue des tournées régulières sur les sites et s'assure du respect des limites de propriétés et des règlements de site.
- Assure un contact régulier, informe, sensibilise le grand public, les usagers et les associations d'usagers (chasse, pêche...), les acteurs locaux aux contraintes des sites et à leur réglementation, fait appliquer les conventions d'usages et d'occupation.
- Exerce le pouvoir de police de la nature au titre de garde du littoral commissionné : constate les infractions, rédige les procès-verbaux, les transmet au Procureur de la République, participe aux opérations de police conjointes.
- Relaye l'information auprès des forces de l'ordre, régule les conflits et dysfonctionnements,
- Assure un contact régulier avec les polices municipales, gendarmeries, les autres gardes du littoral, les services de polices de l'environnement,
- Met en place et contrôle le balisage réglementaire
- Assure le suivi de la fréquentation des sites et tient à jour les registres de fréquentation,
- Assure la surveillance des patrimoines culturels (bâtiments, ouvrages...).

### **Accueil et information du public**

- Accueille, informe et sensibilise le public.
- Prend en charge des animations de découvertes de la nature auprès des scolaires, des visites guidées thématiques pour des publics adultes.
- Répond aux sollicitations et demandes des acteurs notamment lorsqu'elles ont trait à des manifestations à visées éducatives, culturelles ou sportives.
- Participe à l'élaboration d'outils pédagogiques et/ ou de communication (plan d'interprétation, panneaux, flyers...)
- Planifie et encadre des chantiers citoyens ou des travaux d'intérêt général en partenariat avec les structures pénales et associations d'insertion,

### **Suivi scientifique du site**

- En collaboration avec l'équipe scientifique du CEN, participe aux suivis naturalistes et écologiques des sites - faune, flore, impacts des activités (pastoralisme, chasse...) – et au suivi de la fréquentation.
- Réalise le suivi hebdomadaire des niveaux d'eau et le suivi mensuel des paramètres physico-chimiques (FILMED),
- Assure le suivi des agriculteurs en convention et veille à la mise en œuvre des plans de pâturage,
- Contribue à la mise en œuvre des protocoles d'inventaires, de suivis ou de diagnostics,

- Collecte et synthétise les données recueillies sur le terrain,
- Alimente la base de données SICEN,
- Participe à la rédaction des documents de restitution (rapports et synthèses d'études, inventaires, expertises...),

### **Suivi administratif**

- Participe à la définition des programmes d'action annuels et des besoins budgétaires
- Tient à jour un annuaire des acteurs locaux,
- Participe à la rédaction des bilans d'activités annuels
- Tient un carnet de bord journalier des événements intervenus sur les sites
- Participe à la préparation des comités de gestion annuels des sites, à des réunions avec les partenaires.

### **Missions occasionnelles**

- Exerce des missions occasionnelles diverses en fonction des besoins, impératifs, urgences du service. Il peut être amené à intervenir sur les autres sites en fonction des besoins (notamment pour les remplacements de congés).
- Peut être amené à prendre en charge des stagiaires et à encadrer des travaux d'intérêt général

## **Qualification et expérience**

Le/la candidat(e) fera valoir une expérience et des compétences dans le domaine de la gestion et restauration des milieux naturels littoraux :

- Formation : Bac+2-3, BTS GPN spécialisation gestion des milieux, Licence professionnelle liée à l'aménagement du territoire et de l'espace littoral
- Garde commissionné ou apte à le devenir (le dispositif de commissionnement est sous la responsabilité du Conservatoire du Littoral qui en assure le financement; il consiste en une formation de 3 semaines et est sanctionné par des épreuves écrites)
- Expérience de mise en œuvre de plans de gestion des milieux naturels littoraux et gestion hydraulique d'une zone humide
- Connaissances requises - savoir
  - Connaissances des enjeux de la biologie de la conservation, du fonctionnement des écosystèmes, de la gestion des milieux naturels littoraux
  - Connaissance de la réglementation relative à la police de la nature et du littoral
  - Compétences techniques concernant la mise en place, la réalisation et le suivi de travaux en zones humides
  - Capacités rédactionnelles pour établir des pièces techniques des marchés de travaux et pour rendre compte de son activité
  - Compétences naturalistes (faune, flore, habitats) appréciées
- Qualités - aptitudes requises
  - Passionné de nature et apte à transmettre sa passion
  - Aptitude physique importante et goût pour le travail de terrain
  - Excellentes qualités relationnelles (écoute, patience, diplomatie, pédagogie), le garde est l'ambassadeur du Conservatoire du Littoral et du CEN L-R auprès des usagers
  - Maîtrise de soi, courtoisie et fermeté (interpellation des contrevenants)
  - Sens du travail en équipe, et soucis de l'échange et du partage de l'information
  - Sens de la négociation, de l'observation, force de proposition et réactif
  - Autonomie sur le terrain et bonne capacité d'organisation
  - Adaptabilité à la diversité des tâches
  - Disponible (interventions possibles le week-end, tôt le matin et en soirée)
  - Connaissance des outils informatiques de base et des logiciels de cartographie type SIG
  - Permis B obligatoire, permis côtier apprécié

## Conditions pratiques

Postes à pourvoir entre avril et juillet 2019

CDI à temps plein

Basés à la maison de site des Salines à Villeneuve-lès-Maguelone (34750)

Salaire : basé sur le groupe D de la CCNA (1 872 € brut mensuel) et selon expérience et compétences

Envoyer CV et lettre de motivation à l'attention de M. le Président par courriel avec la mention en objet « candidature au poste de technicien.ne garde du littoral » à : [infos@cenlr.org](mailto:infos@cenlr.org)

**Date limite de dépôt des candidatures : 30 mars 2019.**

Date prévisionnelle d'entretien : début avril 2019